

RECOMPENSES	MOYENNE	REMARQUES	REMARQUES COMMUNES
TABLEAU D'EXCELLENCE	17 ET +	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	<p>Seules les informations portées sur le bulletin sont prises en compte.</p> <p>Les appréciations portées sur le bulletin doivent être en adéquation avec les interventions orales lors du conseil de classe.</p> <p><b>La moyenne générale est arrondie au 1 / 10<sup>ème</sup> de point supérieur.</b></p> <p>Lors du vote, à la majorité des avis des enseignants présents (ou représentés par un avis écrit), pour l'attribution d'une récompense ou d'une sanction, le président pose trois questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui est pour ?</li> <li>- Qui est contre ?</li> <li>- Qui s'abstient ?</li> </ul> <p style="text-align: right;">En cas d'égalité, le président tranche.</p> <p>Le conseil de classe peut proposer une récompense inférieure.</p> <p>► <b>La conduite fait partie des éléments d'appréciation et conditionne l'obtention de chacune des récompenses.</b></p> <p style="text-align: right;">Le 19 Mai 2017, le principal.</p>
FELICITATIONS	DE 15 A 16.9	Aucune note <10. <u>Aucune remarque négative.</u>	
TABLEAU D'HONNEUR	DE 13 A 14.9	Une seule note est tolérée entre 08 et 10.	
ENCOURAGEMENTS	DE 11 A 12.9	Deux notes sont tolérées entre 08 et 10, ou une note entre 07 et 10 tolérée.	
TABLEAU DU MERITE	< 11	L'élève est volontaire et motivé, a des difficultés mais fait preuve de sérieux.	
<p><b>SANCTIONS</b> Les sanctions peuvent être soumises au vote du conseil de classe quelle que soit la moyenne trimestrielle de l'élève.</p>			
AVERTISSEMENT CONDUITE	Deux remarques écrites sur le comportement de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL	Deux remarques écrites sur le travail de l'élève mènent à la mise au vote de la sanction.		
AVERTISSEMENT TRAVAIL ET CONDUITE	Deux remarques sur la conduite + deux sur le travail mènent à la mise au vote de la sanction.		
BLÂME TRAVAIL, BLÂME CONDUITE, et BLÂME TRAVAIL ET CONDUITE	<p><b>Il peut être attribué dès le premier trimestre</b></p> <p>La décision se fait au choix du conseil de classe, pour chaque trimestre et pour chacune des sanctions.</p>		

## CONSEILS DE CLASSE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE

DATE	HORAIRE	Principal DISTANCIEL	Principale Adjointe DISTANCIEL	Directrice de SEGPA Salle d'étude
Vendredi 3 décembre	12h30			506
	13h30			606
	14h15		405	
	15h15	303	403	
	16h15	307		
	17h15	603		
Lundi 6 décembre	14h15		409	506
	15h15		407	
	16h15	608	401	
	17h15	302		
	18h15	305		
Mardi 7 décembre	16h15	605	404	
	17h15	309	408	
	18h15	308		
Jeudi 9 décembre	15h15		507	
	16h15	601	402	
	17h15	304	509	
	18h15	301		
Vendredi 10 décembre	12h30			406
	13H30			306
	14h15		504	
	15h15		501	
	16h15		502	
Lundi 13 décembre	15h15		508	606
	16h15		410	
Mardi 14 décembre	16h15	607	503	
	17h15	602	505	
	18h15	604		

**REUNION PARENTS PROFESSEURS LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021 de 14h00 à 18h00**

**Modalités de réunion communiquées ultérieurement**

L.Massé  
Principale Adjointe